

ASSEMBLÉE NATIONALE

JO AN du 21 mai 2019 :

- M. Yannick Favennec Becot sur la situation à laquelle doivent faire face les journalistes de la rédaction de France 3 Pays de la Loire qui sont confrontés à un problème de sous-effectif en raison du non-remplacement des personnels en formation ou en arrêt maladie.

(Question n° [16976-21.05.2019](#)).

SÉNAT

JO S du 23 mai 2019 :

Pas de réponse de monsieur le ministre.